MOUVEMENT GÉNÉRAL INTERACADÉMIQUE

mutations 2021

DOSSIER À COMPLÉTER, Y JOINDRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES ET À RETOURNER AU SNETAA-FO **DANS VOTRE ACADÉMIE**

Vous êtes concernés de façon **OBLIGATOIRE** si vous êtes :

- stagiaires en 2020/2021 ;
- ou affectés à titre provisoire dans l'académie.

Vous pouvez demander votre mutation de façon **VOLONTAIRE** si vous êtes :

- titulaire et vous souhaitez changer d'académie ;
- titulaire et vous souhaitez vous rapprocher de votre conjoint qui est dans une autre académie ou si vous souhaitez réintégrer vos fonctions à la suite d'un détachement ou une mise à disposition.

Sachez que si vous demandez une académie en tant que titulaire et que vous n'obtenez pas satisfaction, vous ne perdez pas votre affectation actuelle.
Si vous êtes stagiaire ou en ATP et que vous n'obtenez pas satisfaction sur les vœux formulés, vous pouvez être affecté en extension sur une académie non demandée (voir examen dans l'ordre de la table d'extension à partir du vœu 1).
Aussi, sachez que c'est dans votre académie d'origine que le barème est vérifié et validé.

C'est pourquoi vous devez remplir ce dossier et le faire parvenir au secrétaire SNETAA-FO **de votre académie** qui le transmettra aux commissaires paritaires nationaux à Paris après validation des barèmes au niveau académique.

SITUATION PERSONNELLE

Nom : ..... Prénom : .....
Nom de naissance : ..... Date de naissance : .....
Adresse : .....
Ville : ..... Code postal : ..... Ville : .....
Tél. : ..... Email : .....
Originaire d'un DOM (précisez) : ..... Demande CIMM ☐ OUI ☐ NON
Ex-fonctionnaire d'un corps de la fonction publique (précisez lequel) : .....

SITUATION ADMINISTRATIVE

☐ Stagiaire
☐ Stagiaire ex. contractuel

☐ Titulaire ☐ Échelon (actuel ou obtenu par reclassement)

Grade : .....
Affectation actuelle et date d'affectation : Discipline :
Établissement : ..... Commune : .....
Département : ..... Académie : .....
Titulaire remplaçant depuis le : Affecté à titre provisoire depuis le :

SITUATION FAMILIALE

☐ Célibataire ☐ Marié ou pacsé depuis le : ..... ☐ Séparé depuis le : .....
Nombre d'enfants de moins de 18 ans au 31 août 2021 : .....
Conjoint ou ex-conjoint : ..... Profession : ..... Depuis le : .....
Pôle emploi après période d'activité : Département actuel :
Commune de résidence privée : .....
Si enseignant corps : ..... Discipline : .....
Date de début de la séparation y compris disponibilité ou congé parental : .....

SITUATIONS PARTICULIÈRES

Avez-vous déposé un dossier de handicap ? ☐ OUI ☐ NON RQTH acquise ☐ OUI ☐ NON Jusqu'à : .....
Faites-vous une demande de réintégration ? ☐ OUI ☐ NON
☐ Conditionnelle
☐ Non conditionnelle

DOSSIER À RETOURNER AVEC LES JUSTIFICATIFS AU SNETAA-FO DE **VOTRE ACADÉMIE**

SITUATIONS PERSONNELLES ET ADMINISTRATIVES

1. ORIGINAIRES DES DOM ET MAYOTTE

Sur vœu 1 pour les originaires du DOM, ou avec son CIMM : + 1000 points

2. EX-TITULAIRE D'UN AUTRE CORPS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Sur l'académie d'origine et d'affectation précédente uniquement : + 1000 points

3. ANCIENNETÉ DE SERVICE

Échelon acquis au 31 août 2020 par promotion et au 1er septembre 2020 par classement initial ou reclassement :
14 pts du 1er au 2ème échelon + 7 pts par échelon à partir du 3ème échelon

Hors classe : 56 pts forfaitaires + 7 pts par échelon de la hors-classe
Classe exceptionnelle : 77 pts forfaitaires + 7 pts/échelon de la classe ex.

4. ANCIENNETÉ DES POSTES POUR LES TITULAIRES

Par année dans le poste actuel : 20 pts x ..... =
Majoration de 50 points par tranche de 4 ans : 50 pts x ..... =

CAS PARTICULIERS :

A/ en disponibilité ou congé parental : retenir l'ancienneté précédant le congé : 20 x ..... =
B/ en détachement à l'étranger (cumul des services successifs) : 20 x ..... =
C/ ATP : une année + ancienneté précédente : 20 + 20 x.....=

5. STAGIAIRES

Sur l'académie du concours et l'académie de stage : + 0,1 points

Stagiaires ex-contractuels, ayant au moins 1 an équivalent temps plein entre septembre 2018 et août 2020, et ex-EAP justifiant d'au moins de 2 ans de service en cette qualité et reclassés :

Échelon 1 à 3 : + 150 pts sur tous les vœux
Échelon 4 : + 165 pts sur tous les vœux
Echelon 5 et + : + 180 pts sur tous les vœux
Autres stagiaires, sur demande uniquement sur vœu 1 (une fois dans les 3 ans) : + 10 points

STAGIAIRES EN CORSE : sur une 1ère demande, vœu unique Corse : + 600 points
Et/ou si en plus ex-contractuel en Corse sur vœu unique Corse : +1400 points (les deux ne sont pas cumulables)

SITUATIONS FAMILIALES

6. PARENT ISOLÉ AVEC AU MOINS UN ENFANT DE MOINS DE 18 ANS AU 31 AOÛT 2021

Forfait sur l'académie du vœu 1 et les académies limitrophes : + 150 points

7. RAPPROCHEMENT DE CONJOINT (RC) OU AUTORITÉ PARENTALE CONJOINTE (APC)

Sur l'académie en vœu 1 correspondant à la résidence professionnelle du conjoint ou de l'ex-conjoint, et les académies limitrophes : + 150,2 points
Par enfant à charge de moins de 18 ans au 31 août 2021 (ou à naître avant 01/09/2021) : 100 points

8. MAJORATION POUR ANNÉES DE SÉPARATION

Appréciée au 31/08/2021 ; les départements 75, 92, 93, 94 sont considérés comme un seul département.
En position d'activité, pour 1 an = 190 pts ; 2 ans = 325 pts ; 3 ans = 475 pts ; 4 ans et + = 600 points

En congé parental ou en disponibilité pour suivre le conjoint : voir tableau page suivante

Si les conjoints sont dans deux académies non limitrophes : 100 points supplémentaires
OU si les conjoints sont dans deux départements non limitrophes de 2 académies limitrophes : 50 points

9. MUTATION SIMULTANÉE DE DEUX CONJOINTS TITULAIRES OU DEUX CONJOINTS STAGIAIRES

Forfait unique sur l'académie saisie en vœu 1 et les limitrophes : 80 points

SITUATIONS PARTICULIÈRES

10. PRIORITÉS HANDICAP

Personnels titulaires ou stagiaires bénéficiant de l'obligation d'emploi (BOE) ou titulaires d'une RQTH en cours de validité, mais non bonifiées à 1000 pts = 100 pts sur tous les vœux
Handicap reconnu (RQTH), pour le candidat, son conjoint ou un enfant gravement malade : 1 000 points

11. VŒU PRÉFÉRENTIEL

Non cumulable avec des bonifications familiales, à partir de la 2e demande identique en vœu 1 : 20 points/an (plafonné à 100 pts pour les demandes depuis 2016)

12. VŒU UNIQUE CORSE POUR LES TITULAIRES

Pour une 2e demande : + 800 pts ; pour la 3e demande et + : + 1000 points

13. ÉDUCATION PRIORITAIRE (REP, REP+ ET CLAUSE DE SAUVEGARDE)

Pour exercice continu pendant 5 ans et + dans un établissement devenu REP+ : 400 points
Pour exercice continu pendant 5 ans et + dans un établissement REP : + 200 points

14. STABILITÉ EN POSTE À MAYOTTE ET GUYANE

Si ancienneté sur le DOM supérieure ou égale à 5 ans, bonification sur tous les vœux : + 100 points

TOTAL

TYPE DE DEMANDE

- ☐ Rapprochement de conjoints ou garde conjointe (ou alternée)
- ☐ Parent isolé
- ☐ Première affectation
- ☐ Réintégration Convenance
- ☐ personnelle

Du 10/11 au 26/11/2020
Saisie des vœux Polynésie française (BO n°42 du 05/11/2020)

Du 17/11 au 08/12/2020 12h
Saisie des vœux pour le mouvement interacadémique, les mouvements spécifiques.

Du 03/12 au 17/12/2020
Saisie des vœux St-Pierre-et-Miquelon

08/12/2020
Date limite de dépôt des dossiers handicap pour l'inter au MEN

08/12/2020
Date limite de transmission des dossiers spécifiques et justificatifs à joindre

16/12/2020
Date limite d'envoi de la clef USB pour le mouvement spécifique arts-appliqués

31/12/2020
Date limite de certificat de grossesse

Janvier 2021 (voir calendriers académiques)
Affichage des barèmes inter en académies. Vérification et correction ou besoin à la demande des candidats

12/02/2021
Date limite de dépôt des demandes tardives, d'annulation ou de modifications prévues à l'article 3 de l'arrêté

03/03/2021
Résultats du mouvement interacadémique par sms ou iProf

09/03/2021
Ouverture préconisée des saisies pour le mouvement intra-académique

Avril 2021
Note de service affectations Wallis-et-Futuna et Nouvelle-Calédonie

Mai/Juin 2021
Ouverture de SIAT pour saisie des vœux Wallis-et-Futuna et/ou Nouvelle-Calédonie

TABLEAU DES BONIFICATIONS

Calcul de bonification pour séparation de conjoint, en fonction des périodes d'activité, en cas de disponibilité pour suivre le conjoint ou congé parental.

CONGÉ PARENTAL OU DISPONIBILITÉ POUR SUIVRE SON CONJOINT

	0 année	1 année	2 années	3 années	4 années et +
0 année	0 année 0 point	1/2 année 95 point	1 année 190 point	1,5 année 285 point	2 années 325 point
1 année	1 année 190 points	1,5 année 285 points	2 années 325 points	2,5 années 420 points	3 années 475 points
2 années	2 années 325 points	2,5 années 420 points	3 années 475 points	3,5 années 570 point	4 années 600 points
3 années	3 années 475 points	3,5 années 570 points	4 années 600 points	4 années 600 points	4 années 600 points
4 années	4 années	4 années	4 années	4 années	4 années

POINTS ATTRIBUÉS POUR L'ENSEIGNEMENT EN ÉDUCATION PRIORITAIRE

AFFECTATION	DURÉE D'EXERCICE	POINTS
En établissement REP+	5 ans	400 points
En établissement REP	5 ans	200 points
En établissement « politique de la ville »	5 ans	400 points

Dans tous les cas, il faudra avoir exercé de façon continue dans le même établissement pendant la durée exigée

VOS VOEUX (VOUS POUVEZ FORMULER JUSQU'À 31 VŒUX)

1		17	
2		18	
3		19	
4		20	
5		21	
6		22	
7		23	
8		24	
9		25	
10		26	
11		27	
12		28	
13		29	
14		30	
15		31	
16			

MOUVEMENTS SPÉCIFIQUES NATIONAUX

mutations 2021

DOSSIER À COMPLÉTER, Y JOINDRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES ET À RETOURNER AU SNETAA-FO **NATIONAL**

VOUS POSTULEZ A UN POSTE SPÉCIFIQUE NATIONAL :

- ☐ PLP requérant des compétences particulières (précisez la discipline) : .....
- ☐ PLP arts appliqués aux métiers d'art
- ☐ en BTS (précisez la discipline) : .....
- ☐ De D.D.F.P.T

SITUATION PERSONNELLE

Nom : .....
Nom de naissance : .....
Prénom (s) ..... Date de naissance : .....
Adresse : .....
Ville : ..... Code postal : .....
Département : .....
Tél. : .....
E-mail : .....

Êtes-vous reconnu RQTH ? ☐ OUI ☐ NON Si **oui**, jusqu'à quelle date ? .....

SITUATION ADMINISTRATIVE

- ☐ Stagiaire
- ☐ Stagiaire ex-contractuel
- ☐ Titulaire

OU

- ☐ Titulaire DDF depuis le : .....

Grade : ☐ classe normale ☐ hors classe ☒ classe exceptionnelle

Corps : ☐ PLP ☐ certifié ☐ agrégé

Affectation actuelle : .....
Date d'affectation : .....
Commune : .....
Département : .....
Académie : .....

ATTENTION

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ !

Le dossier doit **IMPÉRATIVEMENT** contenir :

- Une lettre de motivation
- Un CV actualisé
- Tout justificatif de certification attendue

DOSSIER À RETOURNER AVEC LES JUSTIFICATIFS AU SNETAA-FO **NATIONAL**